



Saujon, Cité commerçante

Implantation
Embellissement
Mise en accessibilité



Un dispositif à destination des commerçants pour s'implanter et s'embellir en centre-ville !

	1	2	3
	Aide à l'implantation commerciale (aide au loyer)	Travaux d'embellissement (devantures et enseignes)	Travaux de mise en accessibilité
Prise en charge	50% (Loyer hors charges)	30%	30%
Dépense minimale	350 € (montant loyer mensuel HT mini.)	600 € HT	600 € HT
Durée	6 mois	/	/
Plafond max. de subvention	300 € (mensuel, 1800 € au total)	900 € HT	600 € HT
Dépenses max. éligibles	3 600 € HT (cumulés 6 mois)	3 000 € HT	2 000 € HT

↓

Artisan, commerçant, association;
Pour :
Un commerce en création ;
Une reprise d'un commerce fermé depuis au moins 3 mois ;
Le transfert d'une activité de la périphérie vers le cœur de ville.

↓

Les travaux doivent porter sur l'ensemble de la devanture commerciale et/ou l'enseigne visibles depuis l'espace public, que ce soit en création ou rénovation et/ou travaux de mise en accessibilité intégré au bâtiment.

Une fois par cellule.

↓

Local ou activité située dans le périmètre de centralité commerciale

Un renseignement ? Contactez le service Développement Urbain :
commerce@saujon.fr
05 46 02 80 07

